



COMPTE-RENDU : Conseil d'administration du 14/03/2015

PRESENTS : Françoise Gautier, Lionel Julita, Claude Navrot, Jean-Yves Moitrot, Gérard Jouaville, Guy Dufour, Hubert Vanne, Jean Paul Lang, Anne-Marie et Claude Hubert, Anne Cavadini, Patrick Génin, Jean Poirot.

EXCUSES: Patrick Bailly

Présentation de l'ordre du jour par Jean Yves

Compte-rendu du CA du 31/09/2014

Approbation du compte-rendu : Pas de remarques particulières, seuls 6 administrateurs étaient présents.

Préparation de l'assemblée générale

Le présent CA a surtout pour objet de préparer l'assemblée générale. Concernant le renouvellement des administrateurs, c'est le 2^{ième} tiers qui est concerné cette année. Tous les administrateurs du 2^{ième} tiers sortant se représentent. De plus nous avons 4 administrateurs démissionnaires et un candidat qui se présente. (Voir tableau ci-dessous)

1 ^{er} tiers	2 ^{ième} tiers	3 ^{ième} tiers
Jean-Yves Moitrot	Françoise Gautier	Gérard Jouaville
Lionel Julita	Claude Navrot	Claude Hubert
Gérard Marchand	Hubert Vanne	Patrick Génin
Anne-Marie Hubert	Guy Dufour	Jean Poirot
Patrick Bailly	Jean-Paul Lang	Evelyne Bettocchi

Démissionnaires

Candidats

Bernard Bénéteau

Emilie Busson

Laurence Bourcier

Anne Cavadini

J-François Mauchamp

Rappel sur la répartition des tâches et rôle des membres du bureau selon nos statuts

Le bureau du Conseil d'Administration est spécialement investi des attributions suivantes :

- A) Le Président dirige les travaux du Conseil d'Administration et assure le fonctionnement de l'association qu'il représente en justice et dans tous les actes de la vie civile. En cas d'empêchement, il peut déléguer, sur avis du Conseil d'Administration, ses pouvoirs à un autre membre du Conseil d'Administration. Il peut se faire représenter en justice par toute personne qu'il jugera nécessaire.
- B) Le Secrétaire est chargé de la correspondance liée aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales, notamment l'envoi des diverses convocations. Il a la responsabilité de la tenue des registres des organes délibérants.
- C) Le Trésorier tient les comptes de l'association. Il est aidé par tout comptable reconnu nécessaire. Il effectue tout paiement et perçoit toute recette sous la surveillance du Président. Il tient une comptabilité régulière, de toutes les opérations tant en recettes qu'en dépenses et rend compte à l'Assemblée Générale annuelle qui statue sur la gestion.

Dans le tableau ci-dessous, les secteurs d'activités en rouge ne sont pas assurés et seront les priorités du conseil d'administration pour 2015.

Secteur d'activités ou projet	Administrateur(s)
Vie associative	
Organisation des stands, des permanences, des conférences	
Organisation des sorties (JMZH, nuit de la chouette, fête nature, EurobirdWatch)	
Relations avec les membres mail	
Communication et relations extérieures	
Création de panneaux pédagogiques Expo haie	
LPO infos	
Animation scolaire	

Formation ornitho	
Animation du site internet	
Animation des refuges	
Animation du jardin Nature de Valleroy	
Etudes et conservation	
<u>Enquêtes et suivis d'espèces</u> Busard Chevêche Effraie Enquête rapaces nocturnes Faucon Pèlerin Hérons Hirondelles Milan Oiseau de l'année (PGE) Suivi des niohairs	
Aménagement de sites Dossier Sita Projet Lyonnaise des Eaux à Epinal Haie Badonviller	
Relation avec le futur centre de soins Mise en place d'un réseau de collecte	
Développer des projets avec les municipalités	
Développer des projets avec des agriculteurs	
Copil Natura 2000 et ENS	

Agrément

La préfecture a demandé des pièces complémentaires, pour le dossier d'agrément. Des bilans financiers et des comptes rendus d'assemblée générale plus détaillés, et un engagement pour l'accès aux

comptes des adhérents. Toutes ces pièces sont parvenues à la Préfecture en 4 exemplaires. Nous attendons la réponse

Point financier

La présentation du bilan, montre un déficit sur 2014 qu'il faudra justifier devant l'assemblée générale. Un point qui interroge les administrateurs, concerne la vente d'arbustes, dont les factures d'achat sont supérieures aux montants des ventes. Claude précise que les achats d'arbustes ne sont réalisés que s'ils sont vendus, soit aux communautés de communes soit aux particuliers. Françoise précise que le bilan est un jeu d'écritures comptables et que déficit ne veut pas dire qu'il y a des problèmes, en effet la trésorerie montre un solde positif de 28 000€. Le déficit peut s'expliquer par les amortissements (véhicule, tondeuse etc...) bien que ceux-ci soient intégralement payés, mais au moment des achats ils avaient été passés en amortissement pour éviter de faire figurer l'ensemble des dépenses la même année. D'autre part il y a les actions régionales avec par exemple le LPO infos et programme 2014 pour un montant de 4500€ et dont les subventions n'étaient pas encore versées ni la participation des autres LPO ; Cependant Françoise fait remarquer que les dépenses de fonctionnement sont élevées. On peut donc penser que les ventes ont été comptabilisées en 2013 et les achats réalisés sur 2014. Tout le monde regrette, que Gérard Marchand qui aide Françoise dans la comptabilité ne soit pas là pour expliquer le bilan 2014. Une explication pourrait éclairer le conseil d'administration.

Propriété de Valleroy

Jean Yves et Gérard ont rencontré Me Narbey notaire à Nancy pour lui exposer la situation du jardin de Valleroy, qui reste la propriété de l'ancienne LPO Lorraine, donc du mandataire judiciaire. Comme une partie du jardin doit être prêté au futur centre de soins, il faut éclaircir cette situation. Nous lui avons laissé les documents en notre possession. Il doit interroger son service juridique, pour voir si une solution est envisageable à moindre frais.

Centre de soins

Lors du dernier CA, nous avons opté pour une aide financière d'environ 5000€ au centre de soins. Nous avons reçu de la part d'ERDF 5000€ répartis entre la coordination lorraine et la LPO 54 pour le refuge d'ERDF de Villers les Nancy. Une partie de cette somme soit 3000€ sera consacré au centre de soins.

Concernant la mise en place d'un réseau de collecte des oiseaux blessés, une formation est prévue à Paris organisé par la LPO France. Gérard devrait y participer. Il faudra ensuite mobiliser nos adhérents pour ce réseau.

Projet avec la Lyonnaise des eaux sur Epinal

Nous avons reçu une demande de la Lyonnaise des eaux, qui souhaite dans le cadre du renouvellement du marché de la distribution de l'eau sur la ville d'Epinal, valoriser son appel d'offres en améliorant la biodiversité sur 4 sites de traitement des eaux. Jean Yves et Gérard se sont rendus sur place afin d'établir un devis pour l'implantation de nichoirs et d'arbustes, ainsi que d'autres aménagements à apporter. A suivre, sachant que si l'opération se réalise, les aménagements interviendront en 2016.

Dossier pêche de nuit sur 200km en 54

Suite au courrier envoyé à la DDT 54 concernant l'arrêté de la préfecture de Meurthe et Moselle, autorisant la pêche de nuit sur 200 km Jean Yves a rendez-vous à la DDT 54 jeudi avec les associations de pêcheurs et des responsables de la DDT 54. A suivre.

Exposition haie

Françoise à en charge la réalisation de l'exposition haie, avec des bénévoles. Cette exposition est financée par **Nature et découvertes**. Un graphiste pourrait mettre en forme l'exposition, qui pourrait servir dans le cadre du Schéma de cohérence écologique. Il devient urgent de la réaliser.

Rencontre avec la directrice de l'ONCFS

Jean Yves et Gérard ont rencontrés Catherine LHOTE Directrice interrégionale de l'ONCFS. Cette réunion avait pour but de présenter la LPO Coordination Lorraine, suite à sa création, et aussi de mettre en place une coopération entre nos 2 structures, voir une convention. Nous travaillons déjà avec les agents de l'ONCFS, dans un certains nombres de domaines, mais nous pourrions encore renforcer nos actions.

Enquête rapaces nocturnes

Dossier régional piloté par Jean Yves en lien avec la mission rapace de la LPO France. Cette enquête de 3 ans a déjà commencé : des carrés ont été prospectés. Il faut trouver des personnes pour la prise en charge de carrés de prospection (carré de 5km x 5km). Avis aux administrateurs.

Prochain CA

Il n'a pas été fixé de prochain CA.